

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
 Nom commercial : Tempilstik® 150 °F (66 °C), 158 °F (70 °C), 163 °F (73 °C), 167 °F (75 °C), 169 °F (76 °C), 175 °F (79 °C), 176 °F (80 °C)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle
 Utilisation de la substance/mélange : Indicateur de température

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LA-CO Industries Europe S.A.S.
 Parc Industriel de la Plaine de l'Ain - Allée des Combes.
 01150.BLYES.France.
 Phone: +33 (0)4 74 46 23 23
 Fax: +33 (0)4 74 46 23 29
 E-mail: info@eu.laco.com
 Web: http://www.markal.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 24-hour emergency: CHEMTREC- U.S. : 1-800-424-9300 International: +1-703-527-3887

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
FRANCE	ORFILA		+33 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 (Oral) H302
 Acute Tox. 4 (Dermal) H312
 Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist) H332
 STOT RE 2 H373

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



Mention d'avertissement (CLP) : Attention
 Composants dangereux : acetoacetanilide
 Mentions de danger (CLP) : H302+H312+H332 - Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation
 H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
 Conseils de prudence (CLP) : P260 - Ne pas respirer les poussières, fumées

Tempilstik® 150 °F (66 °C), 158 °F (70 °C), 163 °F (73 °C), 167 °F (75 °C), 169 °F (76 °C), 175 °F (79 °C), 176 °F (80 °C)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P280 - Porter des gants de protection
P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/médecin/... en cas de malaise
P302+P352 - Si sur la peau: laver abondamment à l'eau
P304+P340 - En cas d'inhalation: Transporter la personne à l'air frais et garder confortablement respirer
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
P321 - Traitement spécifique (voir Premiers secours sur cette étiquette)
P330 - Rincer la bouche
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale et nationale une installation de collecte des déchets autorisée

2.3. Autres dangers

PBT: pas encore évalué

vPvB: pas encore évalué

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
acetoacetanilide	(n° CAS) 102-01-2 (Numéro CE) 202-996-4	70 – 90	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist), H332 STOT RE 2, H373
butyl 4-hydroxybenzoate	(n° CAS) 94-26-8 (Numéro CE) 202-318-7	0 – 7	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335
Cobalt compound	(n° CAS) trade secret	0 – 2	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335
Carbon black	(n° CAS) 1333-86-4 (Numéro CE) 215-609-9	< 0.1	Carc. 2, H351
Cobalt	(n° CAS) 7440-48-4 (Numéro CE) 231-158-0 (Numéro index) 027-001-00-9	< 0.1	Resp. Sens. 1, H334 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 4, H413
barium sulfate	(n° CAS) 7727-43-7 (Numéro CE) 231-784-4	< 0.1	Non classé

Textes des phrases H: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Symptômes/lésions après inhalation : Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Nocif par inhalation.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : L'exposition répétée au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger sérieux pour la santé. Nocif par contact cutané.

Symptômes/lésions après ingestion : L'ingestion d'une petite quantité de ce produit présente un sérieux danger pour la santé. Nocif en cas d'ingestion.

Tempilstik® 150 °F (66 °C), 158 °F (70 °C), 163 °F (73 °C), 167 °F (75 °C), 169 °F (76 °C), 175 °F (79 °C), 176 °F (80 °C)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Sable. Eau pulvérisée.

Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Aucun danger d'incendie ou d'explosion spécifique. La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nocives.

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Mélange d'hydrocarbures.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. EN469.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Toujours se rapprocher déversements ou d'incendies contre le vent / montée. Empêcher ou limiter la formation et la dispersion de poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. En cas de risque de production excessive de poussières utiliser un équipement de protection respiratoire autorisé.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Éviter de générer de la poussière. Contenir et récolter comme tout solide.

Procédés de nettoyage : Réduire à un minimum la production de poussières. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres sections

Section 13: informations sur l'élimination. Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières, fumées.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Produits incompatibles : Oxydants forts. Bases fortes.

Interdictions de stockage en commun : Tenir à l'écart des matières incompatibles.

Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Indicateur de température.

Tempilstik® 150 °F (66 °C), 158 °F (70 °C), 163 °F (73 °C), 167 °F (75 °C), 169 °F (76 °C), 175 °F (79 °C), 176 °F (80 °C)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Carbon black (1333-86-4)		
France	VME (mg/m ³)	3.5 mg/m ³

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Évitez la dispersion des poussières dans l'air (c'est à dire, la compensation des surfaces de la poussière avec de l'air comprimé). Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Équipement de protection individuelle	: Éviter toute exposition inutile.
Protection des mains	: Porter des gants imperméables aux poussières. EN 374.
Protection oculaire	: Dégagement de poussières: lunettes bien ajustables. EN 166.
Protection des voies respiratoires	: Utilisez respirateur purificateur d'air équipé de cartouches de filtrage particulaire. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. EN 12083.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Couleur	: Variable.
Odeur	: inodore.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV : 0 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart des matières incompatibles. Empêcher ou limiter la formation et la dispersion de poussières.

10.5. Matières incompatibles

Bases fortes. Oxydants forts.

Tempilstik® 150 °F (66 °C), 158 °F (70 °C), 163 °F (73 °C), 167 °F (75 °C), 169 °F (76 °C), 175 °F (79 °C), 176 °F (80 °C)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Nocif en cas d'ingestion. Cutané: Nocif par contact cutané.
Inhalation: poussière, brouillard: Nocif par inhalation.

Tempilstik® 150 °F (66 °C), 158 °F (70 °C), 163 °F (73 °C), 167 °F (75 °C), 169 °F (76 °C), 175 °F (79 °C), 176 °F (80 °C)	
ATE CLP (voie orale)	1278.978 mg/kg de poids corporel
ATE (cutané)	1243.922 mg/kg de poids corporel
ATE CLP (poussières, brouillard)	1.696 mg/l/4h

acetoacetanilide (102-01-2)	
DL50 orale rat	1131 (1131 - 4650) mg/kg
DL50 voie cutanée	> 1000 mg/kg guinea pig
ATE CLP (voie orale)	1131.000 mg/kg de poids corporel
ATE (cutané)	1100.000 mg/kg de poids corporel
ATE CLP (poussières, brouillard)	1.500 mg/l/4h

barium sulfate (7727-43-7)	
DL50 orale rat	307 g/kg
DI 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
ATE CLP (voie orale)	307000.000 mg/kg de poids corporel

Carbon black (1333-86-4)	
DL50 orale rat	> 8000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 4.6 mg/m ³ 4 h

butyl 4-hydroxybenzoate (94-26-8)	
DL50 orale rat	13200 mg/kg
ATE CLP (voie orale)	13200.000 mg/kg de poids corporel

Cobalt (7440-48-4)	
DL50 orale rat	7150 mg/kg OECD Guideline 401
DI 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg OECD Guideline 402 as tricobalt tetraoxide
ATE CLP (voie orale)	7150.000 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

barium sulfate (7727-43-7)	
NOAEL (chronique, oral, animal/mâle, 2 ans)	60 mg/kg de poids corporel
NOAEL (chronique, oral, animal/femelle, 2 ans)	75 mg/kg de poids corporel

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

acetoacetanilide (102-01-2)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	12 mg/kg de poids corporel/jour 28 days
Indications complémentaires	Organes affectés:.. Voie d'exposition:

Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

acetoacetanilide (102-01-2)	
CL50 poisson 1	242 (242 - 332) mg/l 96 hours, Brachydanio rerio
ErC50 (algues)	318 mg/l Selenastrum capricornutum , 72 hours
CEr50 (autres plantes aquatiques)	500 mg/l 3 hours

Tempilstik® 150 °F (66 °C), 158 °F (70 °C), 163 °F (73 °C), 167 °F (75 °C), 169 °F (76 °C), 175 °F (79 °C), 176 °F (80 °C)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

acetoacetanilide (102-01-2)	
NOEC chronique algues	180 mg/l
barium sulfate (7727-43-7)	
CL50 poisson 1	> 3.5 mg/l 96 h
CE50 Daphnie 1	14500 µg/l 48 h
Cobalt (7440-48-4)	
CL50 poisson 1	275 mg/l
LOEC (chronique)	53.6 mg/l as cobalt dichloride
NOEC (chronique)	31.1 mg/l 28 d as cobalt dichloride

12.2. Persistance et dégradabilité

acetoacetanilide (102-01-2)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Biodégradation	97 % degraded after 6 days
Carbon black (1333-86-4)	
Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

acetoacetanilide (102-01-2)	
Log Pow	0.76
barium sulfate (7727-43-7)	
BCF poissons 1	68.4 L/kg
Cobalt (7440-48-4)	
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	< 73
Potentiel de bioaccumulation	Ne devrait pas y avoir de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Tempilstik® 150 °F (66 °C), 158 °F (70 °C), 163 °F (73 °C), 167 °F (75 °C), 169 °F (76 °C), 175 °F (79 °C), 176 °F (80 °C)	
PBT: pas encore évalué	
vPvB: pas encore évalué	

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Recommandations pour l'élimination des déchets	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ecologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.
Code catalogue européen des déchets (CED)	: Pour l'élimination au sein de la CE, le code approprié selon le catalogue européen des déchets (EWC) devrait être utilisé.
Code H	: H5 - «Nocif»: substances et préparations qui, par inhalation, ingestion ou pénétration cutanée, peuvent entraîner des risques de gravité limitée.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) :

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

Tempilstik® 150 °F (66 °C), 158 °F (70 °C), 163 °F (73 °C), 167 °F (75 °C), 169 °F (76 °C), 175 °F (79 °C), 176 °F (80 °C)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport par voie fluviale

Transport interdit (ADN) : Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : 0 %

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Indications de changement:

Ajouté. Produit.

Abréviations et acronymes:

	ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists)
	ATE: estimation de toxicité aiguë
	CAS (Chemical Abstracts Service) number.
	CLP: Classification, étiquetage, emballage.
	CE50: concentration environnementale associée à une réponse de 50% de la population d'essai.
	GHS: Système général harmonisé (de classification et d'étiquetage des produits chimiques).
	LD50: Dose létale pour 50% de la population d'essai
	OSHA: Occupational Safety & Health Administration
	PBT: substances persistantes, bioaccumulables, toxiques
	PNEC: prédict sans effet
	STEL: à court terme de limites d'exposition
	TSCA: Toxic Substances Control Act
	TWA: Poids moyen

Sources des données : SIAE (substances Système européen d'information chimical, Consulté à: <http://esis.jrc.ec.europa.eu/index.php?PGM=cla> ACGIH 2000 ..
Agence européenne des produits chimiques (ECHA) a enregistré la liste des substances.
Consulté à <http://echa.europa.eu/>.
Kristen Forsberg et S.Z. Mansdorf, "Guide de sélection rapide de vêtements de protection chimique", cinquième édition.
National Fire Protection Association; Guide de protection contre l'incendie à des matières dangereuses; 10e édition.
Directives de règlement (CE) n ° 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 Décembre 2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant 67/548 / CEE et 1999/45 / CE, et modifiant le règlement (CE) n ° 1907/2006.

Autres informations : Aucun(e).

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4
-----------------------	--

Tempilstik® 150 °F (66 °C), 158 °F (70 °C), 163 °F (73 °C), 167 °F (75 °C), 169 °F (76 °C), 175 °F (79 °C), 176 °F (80 °C)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist)	Toxicité aiguë (inhalation:poussière,brouillard) Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 4
Carc. 2	Cancérogénicité, Catégorie 2
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Resp. Sens. 1	Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H302	Nocif en cas d'ingestion
H312	Nocif par contact cutané
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H351	Susceptible de provoquer le cancer
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

Classification et procédure utilisée pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Acute Tox. 4 (Oral)	H302	Méthode de calcul
Acute Tox. 4 (Dermal)	H312	Méthode de calcul
Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist)	H332	Méthode de calcul
STOT RE 2	H373	Méthode de calcul

LA-CO EU CLP SDS France

SDS Prepared by: The Redstone Group, LLC
6077 Frantz Rd.
Suite 206
Dublin, OH USA 43016
T 614-923-7472
www.redstonegrp.com

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit